



**Madame la Première ministre**

**Sophie Wilmès**

Luxembourg, le 30 avril 2020

Madame la Première ministre,

La Belgique pratique un contrôle rigoureux de sa frontière avec le Grand-Duché de Luxembourg. Si une certaine normalité a pu être préservée pour les mouvements des dizaines de milliers de travailleurs frontaliers belges, il ne reste pas moins que les derniers développements m'interpellent comme responsable politique, tout comme ils interpellent mes compatriotes, et les vôtres.

Des agents de la police fédérale belge se sont promenés à cheval à travers une localité luxembourgeoise. Sans molester qui que ce soit, il est vrai – il n'aurait plus manqué que ça. Ce fait divers est pourtant totalement inacceptable : au même moment, d'autres policiers belges, fédéraux, je présume, interpellent des citoyens luxembourgeois qui, par inadvertance, ont emprunté quelques mètres d'un sentier forestier situés sur territoire belge. L'excuse de la police belge pour la présence de vos deux chevaliers sur notre territoire : ils seraient venus en renfort du centre de la Belgique et ne connaîtraient pas bien la région...

Vos agents verbalisent des travailleurs frontaliers belges, employés dans la distribution alimentaire dans une localité luxembourgeoise à deux kilomètres de la frontière, alors qu'ils rentrent chez eux avec des courses qu'ils ont littéralement effectuées sur leur lieu de travail. Au motif qu'il serait interdit d'acheter des denrées alimentaires à l'étranger...

Où sommes-nous, Madame la Première ministre ? Souhaitez-vous que l'on procède à l'arrestation immédiate de personnes pour délit de passage de frontière ? A quoi peuvent raisonnablement servir des actes gratuits et arbitraires tels que ceux que je viens de décrire, au cœur d'une région d'Europe où depuis des décennies nous célébrons les frontières disparues comme des liens et des joints, et n'avons plus à les subir comme des séparations et des divisions ? Etes-vous consciente des dégâts que ces pratiques causent aux relations amicales et de confiance que les populations de la frontière entretiennent et cultivent ?

Madame la Première ministre, je sais et je mesure la difficulté de votre rôle et de votre travail. Vous ne devriez pas avoir à vous préoccuper de faits divers. Et pourtant. Pour divers qu'ils soient, ils sont nocifs et venimeux. Je vous prie : insistez pour que vos agents aient de meilleures cartes et qu'ils laissent rentrer la caissière de supermarché avec ses emplettes. Il devrait y avoir des restes d'humanité et de bon sens même en crise sanitaire.

Je vous prie d'agréer, Madame la Première ministre, l'expression de ma parfaite considération.

Frank Engel

Président